

Assemblée annuelle

Régime de retraite des employés et employées de l'Université Laval

INVITATION

**Mercredi
23 septembre 2026
Midi**

PRÉSENTIEL

Amphithéâtre Hydro-Québec
(Pavillon Alphonse-Desjardins)

VIRTUEL

CLIQUEZ ICI pour recevoir
le lien de connexion

Le lien vous permettant
d'accéder au Webinaire,
vous sera transmis par courriel
le 22 septembre 2026.

Cette assemblée est réservée
aux personnes participantes
du RREEUL.

Assistez à cette assemblée pour en apprendre davantage sur :

1. La santé financière du RREEUL
2. La solidité des paramètres de financement des volets du RREEUL
3. Les principaux dossiers gérés en 2025 et les alignements 2026
4. L'état de l'administration du Régime 2025-2026

L'ordre du jour et les documents de la rencontre sont disponibles sur le [site Web](#) du RREEUL et la présentation sera accessible la journée même.

Si vous ne prévoyez pas assister à l'assemblée et désirez mandater un tiers pour vous représenter en cas d'élections, le formulaire de procuration est disponible en cliquant [ICI](#).

Le Rapport annuel 2025-2026 sera déposé sur le site Web du Régime d'ici l'assemblée.

Vous trouverez en pièce jointe le dernier communiqué de juin 2026.
Bonne lecture!

Explications sur les élections de représentants

Le Règlement du Régime de retraite prévoit que quatre postes de membres du Comité de retraite peuvent être pourvus lors des assemblées annuelles.

Deux postes (un avec droit de vote et l'autre sans droit de vote) visent les personnes participantes actives et deux sont réservés aux personnes participantes non actives (retraité.e.s, conjoint.e.s survivant.e.s, bénéficiaires et participant.e.s en rente différée).

L'article 13.03 du Règlement prévoit que la durée d'un mandat est de trois ans. La nomination peut toutefois être révoquée avant l'expiration du mandat. C'est pourquoi le point des élections est toujours à l'ordre du jour des assemblées annuelles.

Actuellement, les postes sont occupés par les personnes suivantes :

		<i>Date de fin de mandat prévue</i>
Membre élu par les personnes participantes actives :	Mélanie Alain	Septembre 2028
Membre élu par les personnes participantes actives (sans droit de vote) :	Carole Carbonneau	Septembre 2026
Membre élu par les personnes participantes non actives :	Luc Brouillette	Septembre 2027
Membre élu par les personnes participantes non actives (sans droit de vote) :	Suzanne Thivierge	Septembre 2026

Si, au cours de l'assemblée, au moins l'un des deux groupes de personnes participantes désire procéder à des élections, il y aura alors une période de mise en candidature et seules les personnes participantes du sous-groupe visé seront appelées à voter pour désigner un nouveau membre au Comité de retraite. Les procurations pourront alors être exercées.

À cette fin, si vous prévoyez ne pas assister à l'assemblée annuelle, vous pouvez transmettre le formulaire de procuration.

Tous ces documents sont disponibles sur le [site Web du Bureau de la retraite](#).